



INFOS GOUTTIÈRES

2023





LE MOT DU MAIRE

Un petit mot bref de ma part, bienvenue à vous tous dans notre nouveau bulletin municipal bisannuel (2021/2022).

En ce début de nouvelle année, je viens au nom des membres du Conseil Municipal, de la Commission d'Action Sociale (ancien CCAS), des employés municipaux et en mon propre nom vous présenter mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de joie pour 2023.

La santé est un sujet primordial car l'accès aux soins devient très difficile. En effet, nous sommes éloignés des grands pôles, et les professionnels de ce secteur ne sont pas enthousiasmés par la perspective de venir s'installer dans les Combrailles. Nous vivons malheureusement cette situation au quotidien.

Je vous souhaite beaucoup de courage et de réussite pour accomplir vos activités et faire parfois face à des moments difficiles, pouvant être liés à l'inflation galopante que nous subissons. 2020, 2021 et 2022 ont été des années tragiques pour notre pays avec la crise sanitaire que nous avons traversée – en espérant que cette situation va s'améliorer le plus rapidement possible – et la guerre en Ukraine qui vient fragiliser l'Union Européenne et mettre en danger la paix mondiale.

Par ailleurs, pour les habitants de Gouttières, l'année 2022 s'est terminée dans la douleur car nous avons subi une catastrophe hors normes dans la soirée du 04 juin 2022 : souhaitons à l'avenir ne pas revivre un pareil cauchemar météorologique, aussi bien pour nous que pour nos descendants. Je tiens à remercier tous les centres de sapeurs-pompiers de leurs interventions durant cette période difficile pour bâcher en urgence les toits endommagés qui sont actuellement en attente de réparation.

Pendant ces trois années, nous avons enregistré un certain nombre de décès : une pensée pour les disparus et leur famille. En revanche, ces années nous ont apporté beaucoup de réconfort avec huit naissances et quatre mariages : souhaitons beaucoup de bonheur à tous.

Une pensée aussi pour nos personnes âgées, qu'elles soient à leur domicile ou éloignées de celui-ci. Certaines sont dans la souffrance. Elles doivent pouvoir vivre dignement avec toutes les aides dont elles ont besoin. Je pense sincèrement que nous faisons du mieux possible dans ce domaine.

Une pensée également pour nos associations qui malgré les circonstances ont œuvré pour le Marché de Potiers 2022 et organisent tout le long de l'année

des manifestations qui animent notre commune pour la maintenir en vie. Au sujet du Marché de Potiers, une information : celui-ci n'aura pas lieu en 2023.

Pensons aussi à notre jeunesse qui représente l'avenir de notre pays et nous aide à avancer tous ensemble, malgré le pessimisme ambiant.

Sur notre commune, ces années écoulées ont vu un certain nombre de travaux et d'investissements prévus se réaliser, d'autres sont à venir pour cette année : réouverture du restaurant, bâtiments, voirie, etc. Ces réalisations ont pu être effectuées et continueront à l'être dans le futur, malgré les suppressions et baisses de certaines subventions et également des dotations budgétaires, suite à la réforme territoriale. Vous pourrez prendre connaissance de toutes ces informations dans les pages suivantes de votre nouveau bulletin municipal « INFOS GOUTTIÈRES », réalisé bénévolement par des membres



du Conseil municipal.

Intercommunalité :

Nous assistons régulièrement aux réunions, en tant qu'élus au Conseil Communautaire et membres du CIAS. Vous êtes régulièrement informés par le bulletin « Territoire Pays de Saint Éloy » distribué dans vos boîtes aux lettres.

Pour terminer, je tiens à remercier l'ensemble des membres du Conseil municipal qui, par leur présence régulière aux réunions et dans les différentes commissions syndicales où ils nous représentent, apportent des idées et une aide précieuse pour prendre des décisions importantes ; ceci en toute concertation et bonne entente. Je les remercie aussi pour leur bénévolat, car ils répondent toujours avec plaisir aux services demandés, dans l'intérêt de la commune..

Bonne lecture.

Avec mes sentiments dévoués

Daniel CLUZEL

Le repas offert aux habitants de la commune âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à leur conjoint(e) par la Commission d'Action Sociale communale (ancien CCAS) aura lieu le dimanche 30 avril 2023 à midi à la Salle des Fêtes.

**Bulletin Municipal édité par la commune de Gouttières
Directeur de Publication : Daniel Cluzel**

**Conception : Claire Baudet, Jean-Daniel Dupois, Martine Gauvin, Josy Grand, Sébastien Richardot
Crédits Photographiques : Mairie de Gouttières || Tirage : 200 exemplaires**

Mise en Page & Impression : Agence iCombrailles - Pionsat

LE BLASON HISTORIQUE DE GOUTTIÈRES

HISTOIRE

Le blason de Gouttières est une restitution des armes historiques de Gouttières basée sur son histoire et ses différents seigneurs au cours du Moyen Âge.

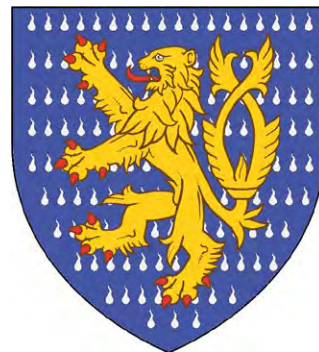
Description

Les armes possèdent un fond bleu couvert d'un semé de gouttes qui font référence au nom de Gouttières. En héraldique, lorsque le nom d'une personne ou d'un lieu rappelle un motif, les armes sont dites « parlantes » (« Gouttières » = utilisation de « gouttes »). Le bleu fait d'abord référence au blason des Rochedragon, seigneurs de Gouttières pendant plusieurs siècles au Moyen Âge. Leurs armes sont un écu au fond bleu couvert d'un lion d'or. En somme, le blason de Gouttières est le blason seigneurial des Rochedragon auquel s'ajoute la marque gouttiéroise : les gouttes.

Liens historiques

En plus des seigneurs de Rochedragon basés à Roche-d'Agoux, cette restitution se base aussi sur d'autres armes seigneuriales. Celle des seigneurs de Bourbon qui possèdent en partie Gouttières au milieu du XIII^e siècle. Le premier blason de ces derniers n'est pas à fleur de lys mais couvert d'un lion. Ces armes apparaissent pour la première fois en 1247 dans un acte qui concerne précisément

Gouttières : le partage de Gouttières entre Archambaud de Bourbon et Alphonse de Poitiers, comte de Poitiers et sénéchal d'Auvergne. Le sceau concerné conservé à la Bibliothèque nationale de France est une pièce très importante pour



l'héraldique médiévale. Quelques années plus tard et suite à un héritage, la partie bourbonnaise de Gouttières passe pour quelques années à Robert de Nevers, comte de Nevers et d'Auxerre. Le blason de Gouttières restitué permet aussi de voir ce lien historique puisque les armes des villes de Nevers et d'Auxerre en sont très proches.

Il existe aussi un blason paroissial, celui aux deux croix, créé par l'abbé Grange dans les années 1950 mais il est exclusivement religieux.

MERCI à Sylvain C. pour cette proposition de blason pour notre commune qui sera prochainement validée en Conseil Municipal afin de rendre le blason officiel.

SOMMAIRE

Le Mot du Maire p. 02

Histoire

- Le blason historique de Gouttières p. 03

- La Résistance à Gouttières p. 04

État Civil 2021-2022 p. 06

Travaux et achats 2021-2022 p. 07

Combrailles Entreprendre p. 09

2021-2022 en images p. 10

Le Coin des Associations p. 15

Salle d'activités culturelles p. 19

Projets 2023 p. 19

Budget 2022 p. 21

Éco-citoyenneté p. 21

Infos pratiques

- Les sinistrés de la grêle 2022 p. 24

- France Services p. 25

- Attention arnaques p. 26

- Pêche à l'étang de Bialloux p. 27

- Taxe GEMAPI p. 28

- Covoit' Santé p. 29

- C.I.A.S. p. 29

- Gouttières sur le Net p. 30

- Don du sang p. 31

- Centre départemental de santé p. 31

- Le Grain des Combrailles p. 31

- Consultations gynécologie et pédiatrie p. 31



LA RÉSISTANCE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE À GOUTTIÈRES

Pour ne rien oublier de la Seconde Guerre Mondiale, un parcours d'une centaine de kilomètres permet de découvrir les principaux sites de la Résistance dans les Combrailles. Un sentier de randonnée intitulé « **Les Bouchauds** » référencé par l'Office de Tourisme des Combrailles, balisé et entretenu par la commune, part du Bourg et passe par une zone de parachutage : **le Terrain Napoléon**.



Une stèle rappelle les opérations nocturnes de l'aviation anglaise en 1943 sur le terrain Napoléon, en lisière de la commune de Gouttières. Des armes, des médicaments, de l'argent étaient largués par container et récupérés par des résistants. Mais il y avait aussi des parachutages de groupes d'hommes qui portaient en mission pour combattre les Allemands.



STÈLE SUR LE TERRAIN DE PARACHUTAGE NAPOLEON À GOUTTIÈRES

Le responsable du terrain de parachutage était un résistant de la commune : **Adolphe Chabassière**, chef du sous secteur des COPA (Centre des Opérations de Parachutage et d'Atterrissage) des Forces Françaises Combattantes. En 1943 trois parachutages eurent lieu sur le terrain Napoléon. Le premier eut lieu le 19 avril 1943, le second le 10 juillet 1943 et le troisième le 16 août 1943. Ce dernier comportait deux agents de l'équipe « Armada » des F.F.L. : André Jarrot « Goujon » et Raymond Basset « Mary », chargés de la mission de sabotage au Creusot et à Chalon-sur-Saône (Saône et Loire).

« **Pour Napoléon, préparez-vous à recevoir trois riches grognards** » : ce message annonçait l'imminence des trois parachutages. Leurs confirmations transmises par les ondes depuis Londres se firent successivement par des annonces répétées deux fois la même journée : « **La mer est bleue** » - « **Le ciel est couvert** » - « **Le monde s'endort** ».

Dès les premiers vrombissements de l'avion, les maquisards placés dans la lande et les champs des Chaumes du Reverdel munis de puissantes lampes torches indiquaient au pilote leur position et la direction du vent par de brefs signaux lumineux (un rouge puis trois blancs). Nez dans le vent, l'avion larguait dans la nuit les hommes ou les containers aussitôt récupérés par les combattants au sol et conduits dans les caches. (D'après les témoignages d'Adolphe Chabassière).



Des résistants ont risqué leur vie pour notre liberté ! Respect et remerciements pour leur courage. (Adolphe Chabassière résistant de Gouttières était l'un d'eux). Merci au Musée de la résistance zone 13 pour ce document !

Témoignage de Adolphe CHABASSIERE, chef de sous-secteur et de terrains de parachutages en zone R6. (Article paru dans le mensuel Résistance d'Auvergne n° 50 d'avril 1983).

Né sur la commune de Gouttières, propriétaire exploitant près du bourg, **Adolphe Chabassière** est sollicité par son cousin Mabru (directeur de l'usine des signaux à Riom) pour organiser des parachutages anglais destinés aux maquis locaux, en 1943, sur le terrain qui portera le nom de « Napoléon ». Aidé de quelques amis, il accomplira cette tâche avec quelquefois des épisodes tragico-comiques. Il réceptionnera notamment trois parachutistes qu'il hébergera et protégera dans sa ferme. Deux de ces trois hommes partiront ensuite dans la Loire, accompagnés de leur matériel de sabotage destiné à neutraliser l'usine électrique du Creusot. L'opération fut un succès. Adolphe fut, après la libération, un militant exemplaire de l'Amicale Zone 13.



C'ÉTAIT AINSI...

UN TERRAIN DE PARACHUTAGE : Le terrain « Napoléon » à Gouttières

Lorsque les adhérents de l'A.N.A.C.R. vont dans les Établissements scolaires assurer des colloques pour la préparation du Prix de la Résistance les jeunes gens posent des questions sur les parachutages en Auvergne.

Nous avons demandé à Adolphe CHABASSIERE de la Zone 13 - A.N.A.C.R. de donner un témoignage.

Résistance d'Auvergne. — Malgré votre discrétion, votre modestie nous savons que vous êtes décoré de la Croix du Combattant volontaire 1939-1945 pour votre action comme chef de sous-secteur et de terrain de parachutages en R 6, voudriez-vous témoigner ?

Adolphe CHABASSIERE. — Prisonnier évadé en sautant du train qui me menait en Allemagne j'étais tout acquis à la Résistance. Ayant de lointaines attaches familiales avec Paul MABRUT qui créa le poste d'émission « Riom-Lafayette » j'étais prêt à travailler avec l'équipe du lieutenant André BIET dit « MICHEL » pour les parachutages au « Terrain Napoléon ». Voilà « mes papiers ».

R.A. — Ce terrain était situé dans une région que vous connaissiez bien ?

A. CH. — Oui, sur ma commune de GOUTTIÈRES, pas trop loin de ma ferme au village des « BOUCHAUDS », sur le terrain communal des « CHAUMES » qui est en limite de plusieurs localités ; c'est un vaste plateau avec des routes et un réseau de nombreux chemins, de sentiers ombragés en direction de cantons (St-Gervais - Pionsat), de bourgs (St-Julien-la-Geneste - Le Quartier), de gare (Gouttières - Youx - St-Eloy-les-Mines). Aussi pas trop éloigné des « Grands Bois » où séjournèrent plusieurs maquis : Le Nestor Perret - Le Gabriel Péri.

R.A. — Combien avez-vous eu de parachutages ?

A. CH. — TROIS EN 1943. Le premier le 2 mai, le deuxième en mai également et le troisième un peu plus tard, à l'époque de la moisson, des « batteuses », par une nuit claire. Après le troisième qui avait été remarqué par les habitants d'un village voisin qui bavardèrent à la foire de Pionsat (les Anglais sont venus telle nuit), par prudence les autres parachutages eurent lieu sur le terrain Desaix à Ayat avec nos camarades LINDRON et l'équipe des maquisards originaires de Montluçon.

R.A. — Vous souvenez-vous comment ils étaient annoncés ?

A. CH. — Nous étions avertis (car un parachutage était dans un plan d'ensemble et toute la filière entrain en jeu) qu'il y aurait un mes-

sage à la radio clandestine et qu'il passerait deux fois dans la journée.

Ce furent :

- 1) La Mer est bleue.
- 2) Le Ciel est couvert. Le Monde s'endort.
- 3) Pour Napoléon, apprêtez-vous à recevoir trois riches Grognaards.

R.A. — Comment opérez-vous ?

A. CH. — L'équipe (6 hommes sûrs) se rendait sur le terrain. Là placés en ligne sur plus de 100 mètres.

- Ils étaient munis de torches électriques (feux rouges et un feu blanc pour donner la direction du vent si ma mémoire est bonne).

- Au ronflement des appareils les clignotants des lampes entraient en action.

- Les avions descendaient jusqu'à 800 mètres et après repérage de nos signaux ils allumaient leurs feux puis les éteignaient pour indiquer qu'ils avaient compris.

- Ils larguaient leur charge en plusieurs passages, les moteurs au ralenti.

- Après le parachutage les mêmes signaux étaient faits pour montrer que l'action était accomplie.

R.A. — Que faisiez-vous des containers parachutés ?

A. CH. — Les 6 ou 8 containers (on a pu en voir rouiller un resté près de la stèle des Grands Bois en relique) étaient **cachés temporairement** dans des endroits peu fréquentés connus des gens du pays (des broussailles, des fourrés, des ravins).

- Un camion, après chaque parachutage, venait les enlever. A l'heure convenue, il était attendu sur la route, à un endroit déterminé par le responsable prévenu qui, après le mot de passe, le conduisait à la cache. Le matériel était alors conduit dans un dépôt de la R 6.

R.A. — Avez-vous une idée de la nature des parachutages ?

A. CH. — Les 2 premiers livrèrent du matériel, des mitraillettes, des revolvers et ce qu'il fallait pour le sabotage.

Quant au troisième les 3 riches grognaards étaient 3 hommes porteurs de fonds pour la Résistance et venus pour opérer des sabotages importants en France.

Arrivés la veille de la batteuse qui rassemble de nombreux travailleurs ils durent rester cachés toute la journée dans la ferme. Munis d'armes silencieuses deux partirent le lendemain par train, le « matériel » fut envoyé de la gare en colis agricole. Ils allaient opérer dans la région de Mâcon. Le troisième avait sa mission en Auvergne.

COTERUE à la lisière des Grands Bois de Pionsat sur notre commune.

Trois maisons dont une ancienne ferme constituaient ce lieu-dit. Lors de l'électrification des campagnes en 1933, une ligne électrique avait été réalisée pour ce groupe d'habitations. Au pied du dernier poteau, les engagés du maquis Nestor PERRET creusèrent clandestinement une fosse où fut installée la station de recharge des batteries servant à l'éclairage de leur sape-abri et à l'alimentation des dispositifs d'alerte du camp situé à 3 km. Le 17 mai 1944, la ferme fut utilisée comme cantonnement du maquis «trentaine-de-Commandement de Saint Gervais». Lors de l'opération de ratis-sage de l'armée allemande, aidée par la milice le 2 juillet 1944, les trois maisons furent incendiées avec leur contenu : voiture et machines agricoles.

Nestor PERRET («Serge») établi comme chapelier boulevard Desaix à Clermont-Ferrand a 40 ans en 1940. Résistant de la première heure aux côtés du général Cochet, aux «Ar-dents» puis à «Combat» il devient chef des M.U.R. (Mouvements Unis de la

Résistance) pour la ville de Clermont. Il dirige aussi le N.A.P. (Noyau des Administrations Publiques) qui organise un service secret dans tous les services publics. La Gestapo l'arrête le 26 octobre 1943, elle sait quelles sont ses fonctions et s'acharne sur lui pour qu'il livre ses secrets. Il déclare seulement «je suis français, je ne parlerai pas» et meurt sous la torture le lendemain.



LA MAISON DE COTERUE A ÉTÉ LÉGUÉE
À LA COMMUNE DE GOUTTIÈRES PAR ADOLPHE CHABASSIERE.



ÉTAT CIVIL 2021

Merci à **Nadège DELUZARCHE**, notre secrétaire de mairie, de nous avoir fourni tous ces renseignements..



MARIAGES :

- Le 04 septembre 2021 : **Aurélien LACHAUD** et **Françoise CLUZEL**
- Le 29 octobre 2021 : **Edouard JAUMOILLÉ** et **Marie-Noëlle FONLUPT**

NAISSANCES :

- **Alicia** née le 07 janvier 2021 fille de **Jérôme DEZAUTEZ** et d'**Anais PARAIRE**, Le Chazal.
- **Mila** née le 27 août 2021 fille de **Antoine BONHOMME** et d'**Audrey ROSENBLATT**, Le Bourg.



DÉCÈS : aucun

Sont VENUS REPOSER AU CIMETIÈRE DE GOUTTIÈRES :

- Le 02 janvier 2021 : **Noëlle CHARVILLAT** née **SAURET**, 93 ans, Charensat
- Le 19 avril 2021 : **Claude BATTUT** née **JOUHET**, 87 ans, St Gervais d'Auvergne
- Le 27 mai 2021 : **René BRASSAC**, 86 ans, Pionsat
- Le 09 juin 2021 : **Paul FAUGERE**, 92 ans, Chamalières
- Le 11 décembre 2021 : **René MIOCHE**, 72 ans, Les Ancizes-Comps

ÉTAT CIVIL 2022

POPULATION :

au 1^{er} janvier 2022 la commune de Gouttières compte **339 habitants** (chiffre INSEE).

NAISSANCES :

- **Eleana** née le 10 septembre 2022 fille de **Nicolas CLUZEL** et de **Marie MONTEL**, La Peize.
- **Joseph** né le 23 décembre 2022 fils d'**Edouard JAUMOILLÉ** et de Marie-Noëlle **FONLUPT**, Les Verts.



MARIAGES :

- Le 30 juillet 2022 : **Stéphane ROUGERIE** et **Sylvie LORIDAN**
- Le 03 septembre 2022 : **Sébastien GUILLOT** et **Amandine GUILLOT**



DÉCÈS :



- Le 03 février 2022 : **Paul FAURE**, 74 ans, St-Gervais d'Auvergne
- Le 26 mars 2022 : **Michel LACOMBE**, 70 ans, Les

Bouchauds

- Le 01 avril 2022 : **Philippe MATHIEU**, 84 ans, La Gare
- Le 28 avril 2022 : **Odette TIXIER** née **ROUSSET**, 90 ans, Les Planchettes

- Le 30 juin 2022 : **Christian TIXIER**, 63 ans, Les Planchettes

SONT VENUS REPOSER AU CIMETIÈRE DE GOUTTIÈRES :

- Le 17 avril 2022 : **Pierrette ROUGERIE** née **MONTILLAUD**, 76 ans, Charensat



NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À DE NOUVEAUX HABITANTS :

- **Didier BARRIOL** au Bourg.
- **Edouard et Marie Noëlle JAUMOILLÉ** – Les Verts
- **Frédéric DUCROS** aux Racauds
- **Séverine GUIBERT** à la gare
- **Marc Philippe BRACELET** au Chazal
- **Fred et Mirjam VAN DER MEER** – Les Bouchauds

Nous présentons toutes nos excuses aux personnes que nous aurions pu oublier.



TRAVAUX ET ACHATS

RÉALISÉS EN 2021-2022

En 2021 et 2022, nous avons poursuivi la réalisation de **nombreux travaux et investissements** afin de rendre notre commune plus **attractive et** plus **agréable à vivre pour ses habitants**, ainsi que pour les **visiteurs**, toujours aussi **nombreux**.

RÉALISATIONS

MAIRIE

• Rénovation de la façade

Chacun a pu se réjouir de constater que la façade de notre Mairie, auparavant dégradée par des coulures noirâtres, dues à un micro-organisme, l'algue rouge, a maintenant retrouvé toute son attractivité.

Pour cette belle réalisation, effectuée par l'entreprise Bourdarot, notre commune a obtenu **une subvention DETR de 30 %**.



• Chauffage

Les **deux chaudières au fuel** de la **Mairie** et de l'**appartement route de Regheat** ont été remplacées, ainsi que les cuves, et le chauffe-eau électrique de l'appartement. Ce remplacement a également bénéficié d'une **subvention DETR de 30 %**.

RÉALISATION DU PARKING SOUS L'ÉGLISE

Ce grand parking comprend **58 places pour voitures** et **5 places pour poids lourds**.



Il est utilisé régulièrement par les **chasseurs** ayant leur local sous le Château Bottes, les **visiteurs** venant admirer nos « Chats », les personnes venant assister à un **mariage** ou un **enterrement** ; et bien sûr il s'avère très utile lors d'**événements festifs** comme notre dernier **Marché de Potiers**. Son rôle sera encore plus important lorsque le restaurant **La Table de Gouttières** aura repris son activité.

Pour le rendre encore plus attractif, le parking a été **arboré** et offre aux visiteurs **deux tables de pique-nique** avec leurs bancs.

La réalisation du parking, effectuée par l'entreprise Colas Monteil, a bénéficié d'une **subvention DETR de 30 %**.

ÉLARGISSEMENT DE LA ROUTE DU CIMETIÈRE À LA SALLE DES FÊTES AVEC PLACES DE STATIONNEMENT

Cet élargissement rend plus **sûre** et plus **praticable** la route communale allant du cimetière à la salle des Fêtes, mais il offre surtout la possibilité de **36 places de stationnement** (dont le marquage sera effectué prochainement). L'achèvement de cette réalisation sera complété par la **pose d'un lampadaire** éclairant la montée). Un **enrochement de sécurité** a été posé.

Le terrassement et l'enrochement ont été effectués par l'entreprise Colas Monteil, la pose du bitume par le SIV de Menat.

Une **subvention FIC de 29 %** a été **obtenue** pour cette réalisation.

Nous attirons particulièrement votre attention

sur le point suivant : ces travaux ont été effectués pour **sécuriser l'accès à la salle des Fêtes** pour les participants aux manifestations s'y déroulant. En effet, auparavant, une fois le parking de la salle des Fêtes plein, les visiteurs se garaient le long de la route de Saint Priest, du Bourg à l'arrivée sur le parking. Or, cette situation posait un **grave problème de sécurité** pour les personnes quittant la salle des Fêtes en fin de soirée, les piétons se retrouvant sur la chaussée, en même temps que les voitures quittant les lieux. Nous demandons donc dorénavant aux participants de bien vouloir **utiliser les nouvelles places de stationnement dans la montée vers le cimetière**.

RÉNOVATION DES GÎTES DE BIALLOUX

Pour **maintenir le niveau d'attractivité de nos gîtes** et conserver leur **classement « 3 épis »**, la décoration avait besoin d'un « coup de fraîcheur ». Après la visite de la **décoratrice** des Gîtes de France qui a donné de nombreux **conseils**, les **projets** de décoration, inspirés par ces conseils, ont été concrétisés par **Josy Grand**, Conseillère municipale, et **Patricia Saby**, employée municipale. Le résultat de cette démarche effectuée avec beaucoup d'enthousiasme, de dynamisme, et d'esprit d'innovation, **plaît beaucoup aux locataires** des gîtes qui apprécient ces pièces **gaies et personnalisées**.



POURSUITE DE LA MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX DANS LE CADRE DES Ad'Ap (AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE) À L'ÉGLISE ET POUR D'AUTRE BÂTIMENTS COMMUNAUX

Cette mise aux normes permet **l'accessibilité des Bâtiments communaux aux personnes handicapées**.

• Eglise

Une **rampe d'accès amovible** en aluminium a été réalisée pour l'entrée directe dans l'église

par la grande porte. Par ailleurs, **une rampe en fer peinte** a été posée le long des escaliers extérieurs, et un **passage au sol en pavés et bordures** (liant l'esthétique à l'utilité) a été créé afin de ne pas emprunter les premières marches menant à la grande porte. Bravo à notre employé communal pour cette dernière réalisation particulièrement réussie !

• Autres bâtiments communaux

L'escalier d'accès à la **salle des Fêtes** a été sécurisé ainsi que **l'accès à la salle d'activités culturelles** (ancienne école).

RESTAURANT LA TABLE DE GOUTTIÈRES : RUPTURE DU BAIL AVEC LE GÉRANT

La commune a rompu le bail conclu avec Monsieur Noël Garcia, le gérant du restaurant, par lettre recommandée en date du 05 octobre 2021, afin de mettre un terme à ce bail à la date du 16 avril 2022. En effet, le gérant n'avait pas rempli ses obligations professionnelles pendant les trois premières années de son bail. Un accord à l'amiable a été trouvé entre les deux parties et la vente du fond de commerce (corporel et incorporel) a été conclue le 27 octobre 2022 en l'étude de Maître Abeil, notaire à Saint Eloy les Mines. La **commune** est donc à nouveau propriétaire de l'ensemble et va pouvoir lancer un appel à candidature pour trouver **un(des) nouveau(x) gérant(s)**. (voir article Projets 2023 page 19)

MUR DU CIMETIÈRE ENDUIT

Le mur à l'arrière du cimetière, longeant le chemin dit des « Fonts Tourtes » ou « Fonts Tortes », qui relie la route du cimetière à celle de Saint Priest, a été enduit par Roger Servière, aidé par notre employé communal.



RÉALISATION D'UNE DALLE DE BÉTON DANS LE GARAGE COMMUNAL

RÉNOVATION DU LAVOIR ROUTE DE REGHEAT (voir article Combrailles Entreprendre page 9)



VOIRIE

Il a été procédé à l'**enrochement du talus** en bordure de la route entre **les Terrades** et **Pracros**. Par ailleurs, les **travaux de voirie** se sont **poursuivis** (préparation en grave pour bi-couches, création de fossés et empierrement sur les voies les plus dégradées). Ces travaux sont **réalisés par le SIV** (Syndicat Intercommunal de Voirie) **de Menat** et sont **subventionnés** par le département dans le cadre du **programme FIC** (pour 2019, 2020 et 2021).

ACHATS

ACHAT DU TERRAIN DE MADAME CLAUDE VERNET, ROUTE DU CIMETIÈRE

Cet achat a permis d'**élargir la voie d'accès au cimetière** (ancien « chemin de chez Paulette »), ce qui permet aux véhicules l'empruntant de **s'y croiser en toute sécurité**. Par ailleurs, ce terrain fournit un **parking supplémentaire lors d'évènements festifs** (comme lors de notre précédent Marché de Potiers).



ACHATS

- d'une **tondeuse « Zero turn »** pour l'entretien des espaces verts autour de nos gîtes de Bialloux. L'ancienne tondeuse des gîtes a donc été affectée à l'entretien du Bourg, remplaçant une tondeuse hors d'usage.
- d'un **godet hydraulique porté arrière** qui facilitera le travail de notre employé communal pour le transport de pierres, terre...
- de divers petits outillages, suivant nécessité.

COMBRAILLES ENTREPRENDRE

EMPLOI - SOLIDARITÉ - INSERTION

Depuis 20 ans, l'association Combrailles Entreprendre - dont le siège social est à Saint-Gervais d'Auvergne - œuvre en faveur de l'insertion sociale et professionnelle sur notre territoire. Souvent historiquement assimilée à son chantier d'insertion en blanchisserie appelé « la Bujade », l'association a développé différentes actions en faveur de l'insertion.

C'est donc un second chantier qui



a vu le jour en 2021, nommé « La Remaille » et dont l'activité est tournée vers l'entretien du petit patrimoine bâti. Le lavoir « Route de Regheat » a d'ailleurs été rénové dans le cadre de ce chantier en 2021 et plusieurs croix et calvaires vont être remis en état prochainement.

Combrailles Entreprendre porte également une « Maison Digitale » qui met en place des ateliers pratiques autour du numérique, outil aujourd'hui

indispensable pour les démarches au quotidien. L'action Cultiv'emploi a vu également le jour à Saint-Eloy-les-Mines, en partenariat avec le Secours Catholique. Cette action, qui s'articule autour de jardins partagés, a pour objectif d'accompagner des personnes en difficultés, bénéficiaires du RSA, dans l'objectif de leur faire intégrer un emploi au sein de la Bujade ou de la Remaille.

Chaque année, c'est alors 40 personnes qui accèdent à un emploi en intégrant l'association. Tout au long de leur parcours, les salarié(e)s sont accompagné(e)s au quotidien avec comme objectif : accéder à un emploi durable ou une formation qualifiante. Près de la moitié d'entre eux y parviennent !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'association : combrailles-entreprendre.fr



LAVOIR « ROUTE DE REGHAT »
AVANT



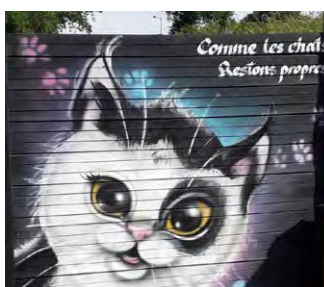
LAVOIR « ROUTE DE REGHAT »
APRÈS



2021 & 2022 EN IMAGES

Après la première campagne de 2019, **les graffeurs Cofee, Rino et Topaz** sont de retour pour le bonheur de tous en **juin 2021** ! De nouveaux chats sont réalisés sur le Point d'Apport Volontaire de la commune sur le bardage en bois qui permet d'abriter les colonnes de tri. Après une couche d'impression, des chats Mangas kawaii donnent une touche originale au point propre avec en prime un message destiné aux usagers « **Comme Les Chats, Restons Propres...** »

Depuis l'embellissement de ce lieu, nous avons constaté que les usagers respectent davantage l'endroit et que les dépôts sauvages sont beaucoup moins fréquents.



MARCHÉ DE POTIERS

Durant deux années de pandémie, le Marché de Potiers des Combrailles n'avait pu être organisé. Le 25^{ème} Marché de Potiers s'était déroulé le 27 et 28 avril 2019 sur le thème « la fête à la grenouille » avec un clin d'œil à la météo qui n'avait guère été clémentine lors des dernières éditions. Le Comité de Pilotage avait donc décidé en accord avec tous les bénévoles de l'organisation de changer la date de cette manifestation. Le 26^{ème} Marché aurait donc lieu pour la première fois de son histoire en plein été, le dernier week end de juin.

La date du 25 et 26 juin 2022 était alors choisie avec pour thème : « Le Retour du chat »... le premier marché de 1995 ayant eu comme thème : « Le Chat ».

Ce 26^{ème} Marché tenait toutes ses promesses par le nombre et la diversité des exposants présents ainsi que par les animations proposées.

Malheureusement le samedi 25 juin, la Préfecture plaçait le département en « vigilance Orages, Pluies et Vents violents ». Suite à cette alerte météo, les organisateurs du Comité de Pilotage ont dû trouver une solution de repli en accord avec la trentaine de potiers participants. La salle des fêtes et l'église permettaient de poursuivre la manifestation sous abri le dimanche pour le bonheur des nombreux visiteurs et des potiers présents qui pour la plupart ne regrettaient pas d'être restés pour poursuivre cet événement.



Inauguration du Marché par notre Députée : C. Pirès Beaune, le Maire de Gouttières Daniel Cluzel, notre Conseiller Départemental Jérôme Gaumet, le Président du SMADC Boris Souchal, le Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy Laurent Dumas ainsi que les élus et anciens élus des communes voisines.

Merci aux nombreux bénévoles présents pour la préparation du Marché avec le montage et le démontage des chapiteaux.



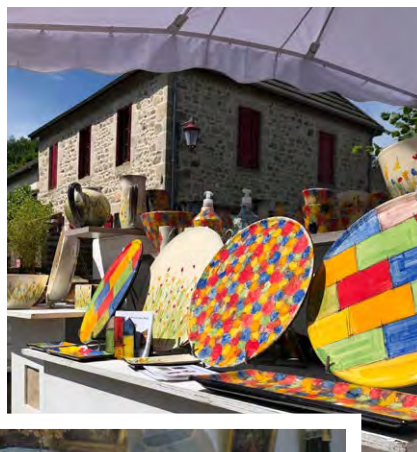
Des visiteurs très nombreux.



Des stands variés et colorés



Poursuite du Marché à l'église le dimanche 26 juin.



Et à la salle des Fêtes !



Les Stands tenus par les bénévoles des associations :
merci à eux pour leur participation !



STAND RESTAURATION RAPIDE



STAND TOMBOLA

Le Retour du Chat : 27 ans après
Live Painting par Cofee notre graffeur local et Topaz : encore de belles réalisations. Bravo et merci aux deux artistes !





STAND PEINTURE SUR GALETS POUR LES ENFANTS



STAND TOURNAGE SUR BOIS : FABRICATION DE CHATS EN BOIS



STAND INITIATION AU BOWLING



ATELIER ACTIVITÉS MANUELLES POUR LES ENFANTS À L'ANCIENNE ÉCOLE

SAMEDI 4 JUIN 2022 : GOUTTIÈRES ET SES ALENTOURS SINISTRÉS !

Le samedi 4 juin 2022 vers 19h30, les habitants de Gouttières se souviendront longtemps des grêlons qui se sont abattus sur la commune et une bonne partie du territoire. La préfecture avait placé le département en vigilance orange « Orage, Pluie et grêle » depuis le matin. Il n'aura fallu que quelques minutes pour que ces grêlons gros comme des balles de tennis voire des boules de pétanque pour certains, dévastent les toitures de nos habitations, les carrosseries et vitres de nos véhicules et pour certains leur outil de travail puisque bon nombre de hangars agricoles et professionnels ont été endommagés, les nombreux impacts rendant perméables et inutilisables les locaux. Outre les conséquences matérielles et financières induites par le sinistre, un impact moral important s'est abattu sur bon nombre d'entre nous qui luttent encore contre les infiltrations d'eau issues des toitures protégées par des bâches qui ne remplissent pas indéfiniment leur rôle.

Nous remercions sincèrement tous les Sapeurs Pompiers des environs et du département pour leur courage et leur dévouement. Ces femmes et ces hommes se sont rapidement mobilisés pour porter secours aux habitants du territoire les plus fragiles afin de mettre hors d'eau leurs biens et leurs habitations. Localement, nous les avons



BUVETTE ET VENTE DE GÂTEAUX

aidés dans leur mission en les accueillant et en leur indiquant les situations les plus urgentes afin que les personnes les plus démunies et les plus vulnérables soient secourues en priorité. Certains habitants ont dû attendre un délai anxiogène pour être bâchés. Nous avons essayé d'être au plus près de la population dans ces moments difficiles afin d'apporter un peu de réconfort et de trouver des solutions aux problèmes de chacun. Après la gestion de l'urgence vint le temps des démarches auprès des assurances, de l'attente du passage de l'expert, des diagnostics Amiante et des estimations. L'année 2023 ne sera pas suffisante pour tout remettre en état et malheureusement certains auront du mal à commander les travaux face à un reste à charge parfois important.



QUELQUES MINUTES AVANT L'ORAGE DE GRÊLE



Les élus se sont mobilisés pour venir en aide aux habitants qui le souhaitaient et ont sollicité les divers organismes et collectivités locales. Ainsi des réunions ont été organisées avec les Conseillers Départementaux et Régionaux puis avec le Sous Préfet, notre Députée, notre Sénateur et tous les Maires des communes touchées dans le secteur. Aucune solution immédiate n'a été trouvée pour venir en aide aux sinistrés dont le reste à charge est conséquent mais des réflexions sont en cours.

Remercions également tous les couvreurs des alentours qui se sont mobilisés dès le samedi soir du sinistre malgré les conditions météorologiques épouvantables. Depuis, ils travaillent sans discontinuer et œuvrent chaque jour à réparer nos toitures.

Tous les bâtiments communaux ont également beaucoup souffert : Mairie, Ancienne Ecole, Restaurant, Ateliers Municipaux, Eglise, Salle des Fêtes et la facture sera lourde : plus de 400 000 Euros pour tout réparer ! A l'heure actuelle nous n'avons eu aucun rapport d'expertise ! Certains sinistrés ont mis en place une association pour faire reconnaître leur préjudice et obtenir éventuellement des aides dans le cadre d'une démarche solidaire : « Les Sinistrés de la grêle 2022 » ; nous vous la présenterons plus loin.

Cet épisode qui n'a engendré fort heureusement que des dégâts matériels nous a montré à quel point l'Homme est petit et impuissant quand la nature reprend ses droits et nous rappelle que nous devons respecter à chaque instant notre environnement. Les événements climatiques extrêmes de ce genre sont malheureusement de plus en plus fréquents comme nous l'avons vu partout en France et ailleurs cette année, et il faudra dans les années à venir mieux se préparer à affronter ces épisodes en espérant que notre territoire soit épargné le plus possible.



DES GRÊLONS D'UNE TAILLE EXCEPTIONNELLE !



**GOUTTIÈRES :
MOBILISATION DE TOUTS LES SAPEURS POMPIERS DU DÉPARTEMENT.**



**BÂCHAGE DE LA TOITURE DE LA MAIRIE
AFIN DE PRÉSERVER LES APPARTEMENTS DU PREMIER ÉTAGE.**



MISE HORS D'EAU DES TOITURES PAR NOS COUVREURS.

ET EN 2023 !

Meilleurs vœux de bonheur et de santé à toute la population avec la cérémonie des Vœux du Maire et du Conseil Municipal.



Daniel Cluzel entouré de son Conseil Municipal a profité de cette nouvelle année pour présenter tous ses vœux de bonheur et de santé à la population qui avait répondu en nombre à cette invitation. Suite à la pandémie, la dernière cérémonie des vœux remontait à début 2020. Plus d'une centaine de personnes était présente pour entendre l'allocution du Maire qui a présenté les réalisations de ces trois dernières années et les projets à venir. Il a ensuite accueilli les nouveaux habitants et félicité les heureux parents des enfants nés pendant ces trois dernières années soit 8 naissances dont un enfant prénommé Joseph né le 23 décembre dernier au village des Verts ! Jérôme Gaumet notre conseiller départemental et Laurent Dumas président du Pays de Saint Eloy ont présenté à leur tour leurs vœux à la population.

Nous avons tous été très heureux de vous retrouver pour partager ce moment de convivialité.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

A ce jour, la commune abrite 9 Associations, 8 nous ont fait parvenir des informations faisant état de leurs activités, une est en sommeil : « l'Assoc Pikante », espérons qu'elle ne soit pas léthargique !, une autre « La chasse Communale » n'a pas répondu à nos sollicitations.

Une nouvelle Association est en train de se constituer à l'initiative de sinistrés de l'orage de grêle du 4 Juin. Le Comité de Pilotage mis en place pour l'organisation des marchés de potiers est en sommeil. Une réflexion est en cours pour l'organisation d'une manifestation « l'Art en Fête » en 2024 qui mobiliserait toutes les forces vives de la commune.



"LES AMIS DE LA CHAPELLE DE MONTAGARD"

Quelques amis passionnés nous ont dessiné puis façonné 2 vitraux qui ont été installés en août 2021.

Le 3 octobre 2021 lors de notre rendez-vous annuel nous avons organisé un repas de remerciements pour les personnes qui se sont investies pour la table d'orientation et les vitraux.

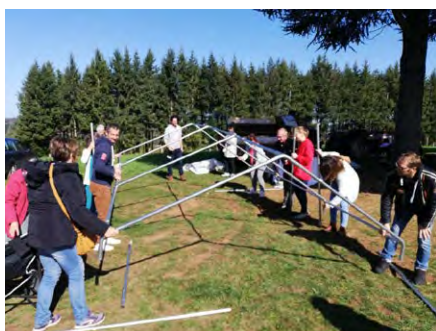
Durant cette année un bien désagréable acte de malveillance a été constaté, la couronne de la vierge a été volée.

Un banc a été acheté à la Ressourcerie de Saint Maurice près Pionsat pour le confort de nos visiteurs.

Le 9 octobre 2022 notre rendez-vous annuel s'est déroulé sous le soleil avec une assemblée de jeunes qui se sont investis pour les lectures de la messe et pour la logistique.

L'Association constate qu'à l'intérieur de la chapelle depuis quelques années, de nombreuses compositions florales artificielles se sont amassées, Il a été décidé de leur donner une seconde vie en les déposant au cimetière sur des sépultures oubliées.

Enfin un après-midi, l'Association a réuni quelques « têtes blanches » pour compléter l'historique de la chapelle.



COMB'DANSES

L'association Comb'danses a été créée en 2017. Cette association propose des cours de danses traditionnelles et de rock'n'roll.

L'année 2021 fut l'année de reprise après la coupure imposée par l'épidémie de Covid. Les cours ont pu reprendre dans le respect des consignes sanitaires. Deux bals trad ont même pu être organisés en août en avant- première de « Comboros » et en octobre. Tout s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

L'année 2022 a été marquée par l'organisation d'un bal Rock en mai, un bal trad le 4 août là aussi en avant- première de « Comboros » et d'un bal trad le 15 octobre.

La saison 2022-2023 s'annonce prometteuse : les cours de danses traditionnelles continuent et les cours de rock proposent un niveau débutant et un niveau intermédiaire, des soirées sont d'ores et déjà prévues.





LES COPAINS DES BOUCHAUDS

C'est le 3 septembre 2022, que les Copains des Bouchauds se sont réunis à la salle des fêtes de notre commune.

Tous les Copains étaient conviés ainsi que toute leur descendance, c'est donc plus de 100 convives, qui dès 12 heures se sont retrouvés autour d'un apéritif cocktail sur la terrasse.

Après avoir bien savouré les retrouvailles, c'est à 13 heures 30 que tous se sont installés autour des tables bien dressées pour un repas gastronomique. L'ensemble de la restauration avait été confié à Éric Barraud et Philippe Boyer qui ont comme de coutume, fait un sans-faute avec un service exemplaire, ce qui a permis à tous de passer une journée de Bonheur où chacun s'est senti choyé.

Une pétanque a continué l'animation de la journée et un dernier apéritif a clôturé cette rencontre.

Tout le monde a envie de recommencer !

Merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation, et à Richard et son épouse qui ont offert l'apéritif.

GOUTTIÈRES EN MARCHÉ

L'Association compte 52 adhérents en 2022. Elle organise une randonnée par mois, en principe le 4ème dimanche. Selon un calendrier établi à l'avance, les adhérents organisent à tour de rôle les randonnées avec deux parcours, un de 12 à 15 km et un de 5 km environ, départ à 14 heures.

Le bureau est le suivant :

- Présidente Corinne GODIN
- Trésorier Jean-Luc VITTANY
- Trésorière-adjointe Martine OLLIER
- Secrétaire Evelyne JANISZEWSKI
- Secrétaire-adjointe Nicole CAPILLA.

En plus des randonnées et du voyage à Beaulieu sur Dordogne, l'association a organisé en 2022 plusieurs sorties : Le pont du BOUCHET avec repas au restaurant « La Crémaillère », Le Puy de la Vache et de Lassolas et un repas de fin de saison à la salle des Fêtes de Gouttières

En 2023 le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Dimanche 22 janvier – randonnée organisée par Nicole CAPILLA à Gouttières avec dégustation de la galette.
- Dimanche 26 février – randonnée organisée par Eliane MAIGNOL/Evelyne JANISZEWSKI à Saint-Priest-des-Champs
- Dimanche 26 mars – randonnée organisée par Cathy BOURDIER à Pionsat
- Dimanche 16 avril – randonnée et restaurant organisés par Corinne GODIN – lieu à préciser
- Dimanche 14 mai – randonnée organisée par Chantal GOURSONNET, départ du Levadoux
- Dimanche 18 juin – randonnée organisée par Eliane et Thérèse.



En 2021, comme toutes les associations de la commune, l'association Louma - Les Chats de Gouttières -, a vu ses activités fortement réduites par la pandémie Covid.

Un projet majeur a cependant été mené à son terme.

Les parois du point propre situé au bourg ont été entièrement décorées par des grafs de diverses factures. Trois graffeurs, qui avaient déjà œuvré précédemment dans la commune, sont intervenus : Rino, Topaz et Cofee. Cette réalisation très colorée a donné entière satisfaction aux initiateurs et partenaires de l'opération, le SICTOM des Combrailles, le SMADC et la municipalité. Une mention « Comme les chats, restons propres... » est bien visible sur un panneau. Puisse-t-elle être suivie d'effet !

Toujours en 2021, les membres de l'association ont balisé le chemin d'accès à la chapelle de Montagard en disposant en plusieurs lieux du parcours des silhouettes de chats décorées par des artistes.



En 2022, au mois de mars, à la salle des fêtes, l'association a proposé, en collaboration avec le Centre de la Presse (Le Châtelet et Maisonnais-Cher), une exposition intitulée « Satire sur les Présidents » retraçant à base d'articles de presse et de caricatures anciennes et actuelles l'histoire de tous nos Présidents de la République. Près de 200 personnes ont visité l'exposition, ce qui constitue une belle réussite.

Au mois de juin, l'association a participé au Marché des Potiers. Une animation a été proposée pendant les deux jours autour de la peinture sur galets et aussi sur figurines en bois réalisées par Serge Grand,

tourneur. Cette animation a connu un franc succès. Pendant le marché, deux graffeurs ont procédé à des démonstrations en peignant sur des bottes de foin enrubanné gracieusement mises à disposition par Thierry et Denis Semonsut. Ces œuvres sont depuis visibles dans le bourg et aux alentours, elles enrichissent de façon très originale la collection des chats de Gouttières.



Au mois de juillet, l'association a également participé à la brocante (stand de galets peints).

Il est à noter que, pendant l'année 2022, l'association a fait l'objet de deux reportages télévisés réalisés par FRANCE 3 Auvergne /Rhône-Alpes. Ces reportages ont mis en valeur la démarche originale et les réalisations de l'association et, plus globalement, la beauté et la vitalité de notre territoire.

Malheureusement l'année 2022 aura également été marquée par le vol ou la dégradation de plusieurs silhouettes de chats balisant le chemin jusqu'à Montagard. Plusieurs dizaines d'heures de travail ont ainsi été anéanties par des personnes indécoutes, irresponsables et lâches. Les silhouettes ont été depuis refaites et réinstallées, mais l'une d'elles a été dégradée en décembre...

En 2023, l'association a pour projet l'entretien des œuvres existantes, la réalisation par des artistes graffeurs d'autres réalisations d'envergure dans le bourg et d'autres, plus modestes, par ses membres. Par ailleurs, toujours en collaboration avec le Centre de la Presse, l'association proposera à l'automne, à la salle des fêtes, une exposition dédiée à l'agriculture de 1900 à nos jours.

L'AMICALE DES CHASSEURS DE LA PEIZE

L'Amicale des chasseurs de La PEIZE est une association de type loi 1901 qui regroupe les amateurs de chasse aux petits et grands gibiers.

En 2022, l'Amicale des chasseurs de La PEIZE compte 16 membres.

Le bureau reste inchangé par rapport aux années précédentes avec Nicolas CLUZEL toujours à la présidence.

Pour l'année 2021-2022, un quota de 11 chevreuils a été réalisé et un jeune sanglier.

L'Amicale est une association de bonne entente avec de bons moments partagés et le plaisir de se retrouver pour une partie de chasse puis par la suite un repas, une galette...

Depuis 2020, nous n'avons pas fait notre choucroute qui se déroulait fin Janvier. Cette année, nous n'avons pas prévu son retour, peut-être l'année prochaine...



LES ATELIERS DE GOUTTIERES



Après l'épisode « Covid », la reprise de nos activités en Février 2022 a été entièrement consacrée à l'exposition « Le retour du Chat » pour le Marché de Potiers.

Depuis le mois de septembre, nous nous sommes de nouveau orientées vers la confection de petits objets pour les cadeaux de fin d'année : bracelets en macramé, boules et décorations de Noël, etc... Notre programme pour 2023 : faire du patchwork, des objets en bois (scie, peinture, pyrogravure, montage) et progresser dans les techniques du Macramé...

Nous sommes prêtes à affronter les nouvelles idées et à mettre au point de nouvelles techniques dans tous les domaines.

Les ateliers sont ouverts tous les mercredis de 13h30 à 17h dans le réfectoire de l'ancienne école. Les activités sont gratuites. Nous accueillerons avec plaisir tous les nouveaux venus.

La présidente : Nicole LAVAL

"LES PIOS BLANCS"

La dynamique Association compte 107 adhérents à la fin de l'année 2022.

Malgré les précautions sanitaires en vigueur 4 manifestations ont pu être organisées en 2021 : Vide-Grenier avec tripes, Déjeuner Spectacle Cabaret à RENAISSON, Paëlla, Thé dansant.

En 2022 après l'Assemblée Générale du 12 Mars les activités ont repris normalement : traditionnel Repas à LISSEUIL, Thé dansant du 1 mai avec Isabelle RELIANT, Visite du château de GUEDELON et d'une cave de Sancerre, participation au Marché de Potiers, Vide-Grenier- tripes, Voyage au Pays Basque (ANGLET, BIARRITZ, SAINT-JEAN de LUZ, SAN SEBASTIAN, BAYONNE), Repas Paella et enfin Thé Dansant avec les « GAVROCHES ».

DE NOMBREUSES ACTIVITÉS SONT PRÉVUES EN 2023 :

- 21 Janvier : Assemblée Générale
- 25 Mars : Traditionnel repas à LISSEUIL
- 7 Mai : Thé dansant avec Isabelle RELIANT
- 22 au 26 Mai : Voyage à Belle-Ile en Mer
- 15 Juillet : Tripe – Vide grenier
- 2 Septembre : Grotte de la pierre à Volvic et Volcan de Lemptéguy
- 16 Septembre : Repas Paëlla ouvert à tous à midi
- 5 Novembre : Thé dansant avec « Les GAVROCHES »
- 25 Novembre : Soirée Moules-Frites

Le Président, Jean-Louis HECHT - 06 99 01 63 33



SALLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES



La salle d'activités culturelles fonctionne chaque mercredi après-midi de 15h à 18h dans une salle de l'ancienne école.

Cette année encore les dons de livres nous ont permis de renouveler le stock de la bibliothèque et de proposer ainsi un plus vaste choix à nos lecteurs assidus ou occasionnels : livres pour enfants, romans, romans du terroir, policiers, documentaires, ouvrages historiques... Un grand merci aux donateurs !!

La salle est ouverte à tous et la participation est gratuite.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir emprunter des livres, faire une partie de Scrabble ou tout simplement discuter autour d'une tasse de café.

Les bénévoles Annie et Bénédicte vous accueilleront avec plaisir.



PROJETS 2023

CRÉATION D'UNE ANTENNE-RELAIS TÉLÉPHONIQUE

Ce projet permettra une **meilleure réception des communications téléphoniques** (cette réception étant jusqu'ici problématique sur une grande partie de notre commune). Cette antenne se trouve sur le versant de la colline de Montagard, au bord du chemin menant aux Terrades, sur un terrain appartenant à Monsieur Raoul Boudaud. Les travaux en eux-mêmes sont terminés et la **mise en fonction** de l'antenne s'effectuera très prochainement, **au plus tard le 15 avril 2023**. Les habitants de la commune seront avertis sur le site communal (et sur le compte Facebook de Gouttières).



RÉPARATION DE TOUS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ENDOMMAGÉS PAR LA GRÊLE DU 4 JUIN 2022 (intérieur et extérieur)

RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS PRÈS DU PARKING SOUS L'ÉGLISE

Afin de répondre aux **besoins des enfants**, une aire de jeux est prévue sur le parking du Bourg. Nous devons agir pour notre jeunesse qui est **l'avenir de la commune !**

Cette aire de jeux sera destinée :

- aux **enfants de la commune** (au vu du nombre des naissances, notre commune rajeunit!)
- aux **petits-enfants** séjournant en vacances chez leurs grands-parents (de nombreux « jeunes grands-parents » reçoivent régulièrement leurs petits-enfants)
- aux **enfants des nombreux touristes** venant admirer nos chats graffés, et aux **enfants des futurs clients du restaurant La Table de Gouttières** après la réouverture de celui-ci.

Pour cette réalisation, qui renforcera encore l'attractivité de notre Bourg, une subvention DETR a été demandée.

LANCEMENT À CANDIDATURE POUR LA REPRISE DU RESTAURANT LA TABLE DE GOUTTIÈRES

La commune s'étant rendue propriétaire du fond de commerce (voir article « Travaux et achats réalisés en 2021-2022 page 8), un lancement à candidature va être effectué pour la reprise de notre restaurant. Un premier bail précaire de un an sera proposé au(x) candidat(s) retenu(s). Après cette période d'essai, un bail « 3 - 6 - 9 ans » pourra être mis en place.

REEMPLACEMENT DES PORTES ET VOLETS DE LA MAIRIE

Ces portes et volets, qui n'étaient plus en très bon état, vont être remplacés par des portes et volets **en aluminium**, pour une plus grande **longévité**.

ADRESSAGE COMMUNAL

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune de Gouttières qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Cet adressage, effectué avec le concours de la Poste, et réalisé ou en cours dans les communes voisines, est obligatoire. Il offre de multiples intérêts :

- permettre une **distribution** plus **sûre** du **courrier** et des **colis** (qui n'a jamais reçu un appel téléphonique d'un livreur « égaré »?)
- Faciliter l'**intervention rapide des secours** en cas d'urgence, ainsi que celle des entreprises (exemple : fournisseurs d'énergie) ou des collectivités (exemples : gestion des déchets, recensement...)
- fournir de bonnes conditions au **déploiement de la fibre** sur le territoire de la commune (l'adressage complet est indispensable à ce déploiement).

Ce projet est actuellement dans sa dernière phase, la phase de repérage et de géolocalisation des adresses ayant été effectuée en 2022 par la représentante de la Poste, et plusieurs réunions s'étant tenues entre cette responsable et les membres de la Commission « adressage » du Conseil municipal.

Le système de numérotation adopté sera le **système décimétrique** (afin d'éviter des numéros trop longs, comme 610 par exemple, ce qui serait le cas avec

le système métrique) : le numéro attribué correspond à la distance en décimètres (dizaines de mètres) entre le **début de la rue** et le **domicile concerné**. Le système décimétrique (et le système métrique) conviennent mieux en **milieu rural** que le système utilisé en milieu urbain (numéros pairs d'un côté de la rue, numéros impairs de l'autre côté, les numéros se suivant). En effet, en milieu rural, il peut se trouver un espace important entre deux maisons, qui peut donner lieu à des constructions ultérieures, auxquelles un numéro devra être attribué.

Dans la plupart des **hameaux**, les habitants étant attachés au nom de celui-ci, ce nom sera utilisé comme nom de rue : exemple (virtuel) « 34 Le Mazet » ou « 67 Le Fraisse ».

En revanche, au **Bourg** et dans les hameaux des **Bouchauds**, de la **Peize**, de la **Gare** et des **Quatre Routes**, les voies étant plus nombreuses, des **noms de rues** seront attribués. Après consultation (en cours) des habitants permanents, ces noms seront adoptés définitivement en Conseil Municipal.

Des demandes de devis seront adressées aux entreprises oeuvrant dans ce domaine pour retenir celle qui confectionnera les plaques des numéros et les panneaux de rue.

Cet adressage devrait être finalisé courant 2023.

Il a donné lieu à une demande de subvention DETR.



GOUDRONNAGE DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

L'usage des produits phytosanitaires (désherbants) étant désormais interdit, et certains habitants de notre commune s'étant plaint de la présence d'herbes dans les allées du cimetière (notre employé communal les coupant, mais cette tâche ne pouvant être effectuée aussi souvent qu'il aurait peut-être été souhaitable), un **goudronnage de ces allées** est envisagé.

Par ailleurs, une **alimentation électrique** (à partir de la salle des Fêtes, reliant le cimetière par un câblage souterrain) va être mise en place. Elle facilitera le **travail du fossoyeur** (utilisation d'une pompe électrique lorsque de l'eau s'infiltre dans les caveaux) ainsi que l'**entretien des tombes** par les particuliers (usage d'un nettoyeur haute pression par exemple).

GÎTE COMMUNAL DE BIALLOUX :

isolation et rénovation

Pour permettre un **meilleur confort** au niveau du **chauffage**, ainsi que des économies d'énergie, l'isolation des combles de notre gîte communal va être refaite. Par ailleurs, une **pièce** du gîte va être **renovée**, complétant le travail de mise en valeur déjà effectué les années précédentes (voir article « Travaux et achats réalisés en 2021-2022 » page 8).

MISE EN PLACE DE PANNEAUX D'INDICATION ET DE DIRECTION (parkings, places handicapés...)

AGRANDISSEMENT DU GARAGE COMMUNAL

Actuellement, notre garage communal n'est **pas d'une taille suffisante** pour que tout le **matériel** puisse être **mis à l'abri**. Il sera donc agrandi.

POURSUITE DE LA MISE AUX NORMES DANS LE CADRE DES Ad'Ap

Les ad'Ap (**Agenda d'Accessibilité Programmée**) permettent la **mise aux normes** des bâtiments communaux (Mairie, Eglise, Salle des Fêtes, ancienne école, gîtes) pour **faciliter** et **sécuriser** leur accès aux **personnes handicapées**. De nombreux travaux ont déjà été réalisés (voir article « Travaux et achats réalisés en 2021-2022 » page 8, en particulier en ce qui concerne l'Eglise).

Ces réalisations vont être poursuivies, et nous entrons maintenant dans la deuxième tranche du montant subventionné.

POURSUITE DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DE TOUS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX, DU CIMETIÈRE, DES MONUMENTS, DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE

ACHAT DE PETIT OUTILLAGE SUIVANT LES BESOINS



LE BUDGET

En 2022 le budget prévisionnel de la commune s'équilibre entre les dépenses et les recettes de fonctionnement et d'investissement.

BUDGET 2022	DÉFICIT 2021	EXCÉDENT 2021	DÉPENSES 2022	RECETTES 2022	RÉSULTATS 2022
INVESTISSEMENT	- 898,28		146 530,07	66 204,75	- 81 223,60
FONCTIONNEMENT		358 130,76	239 623,70	338 503,58	457 010,64
TOTAL	- 898,28	358 130,76	386 153,77	404 708,33	375 787,04

Au 31.12.2022 le budget communal présente un solde positif
 (recettes 2022 – dépenses 2022 + excédent 2021 - déficit d'investissement 2021) = 375 787,04 €

Le Conseil Municipal a décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition** communale qui restent inchangés depuis 2001 :

- **Taxe d'Habitation : 10%**
- **Taxe sur le Foncier Bâti : 15.75%**
- **Taxe sur le Foncier non Bâti : 66.67%**

Un exemple de dépenses de fonctionnement utile et capital concernant la protection et la sécurité des populations : en 2022 nous avons réglé 7356 € de cotisation aux Services Départementaux d'Incendie et de Secours du Puy de Dôme soit environ 22€/habitant.



ECOCITOYENNETÉ

RIEN NE SERT DE JETER QUAND ON PEUT TRIER !

L'ÉCOCITOYENNETÉ C'EST QUOI ?

Comportement individuel ou collectif consistant à observer les principes et les règles destinés à préserver l'environnement. (Définition du Larousse)

QU'EST-CE QU'ON ENTEND PAR ÉCOCITOYENNETÉ ?

L'écocitoyenneté se fonde sur la reconnaissance par l'homme de sa responsabilité vis-à-vis de la destruction de son milieu et sur sa capacité à mettre en œuvre un comportement et des gestes qui feront de lui un citoyen actif, réactif, et un consommateur averti soucieux de la préservation de son environnement.

- Éviter les bouteilles plastique : boire l'eau du robinet.
- Trier ses déchets

En 2024, la loi prévoit que tous les particuliers devront pouvoir trier leurs biodéchets.

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : "Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."

Cette définition intègre donc notamment :

- **Les déchets alimentaires, aussi appelés « déchets de cuisine et de table »**, qui représentent l'essentiel des biodéchets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Il s'agit des déchets de cuisine tels



QUELQUES GESTES ÉCOCITOYENS :

- Éviter le papier des publicités : autocollant Stop pub à apposer sur sa boîte à lettres disponible en Mairie.
- Éviter de jeter les déchets organiques : Compostage, lombricompostage ou poules.
- Éviter les sacs plastiques : Cabas réutilisables.



que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés. Ils sont notamment issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ainsi que des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.

• **Les déchets issus de l'entretien des parcs et jardin, aussi appelé « déchets verts »,** tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Une partie de ces déchets peut être évitée, par exemple grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le reste de ces déchets peut et doit être valorisé spécifiquement, pour garantir une bonne qualité de traitement. De plus, c'est un gaspillage que de les éliminer par incinération ou encore mise en décharge alors qu'ils représentent une ressource importante en matière et en énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus.

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Au bourg à proximité du Château Bottes (près des garages le long du mur), un composteur de quartier existe et permet aux usagers qui le souhaitent de jeter leurs déchets alimentaires compostables. Des composteurs individuels de jardin sont également proposés chaque année aux particuliers par le SICTOM des Combrailles à un prix attractif et probablement gratuitement à partir de cette année.



Au cimetière, nous poursuivons le **tri des déchets issus du cimetière** et en particulier les végétaux qui représentaient auparavant une quantité importante des déchets des bacs de collecte. Actuellement les végétaux (fleurs, plantes, arbustes...) sont triés dans un bac spécial qui est recyclé par Alexandre notre employé communal, pour fabriquer du compost. Il est important de **bien séparer les végétaux des autres matières non compostables** et en particulier le plastique.



Le tri des déchets ménagers est l'affaire de chacun ! Depuis mai 2021 tous les emballages peuvent être triés par chaque usager afin d'être recyclés. Chacun a la possibilité de trier ses déchets (verre, corps creux et corps plats ainsi que tous les emballages). Un point d'apport volontaire se trouve route de La Peize à proximité de la salle des fêtes et un second aux Bouchauds (verre + colonne biflux pour les autres déchets). Beaucoup trop de verre se retrouve encore dans les bacs de collecte et pourrait être recyclé plutôt que d'être incinéré avec un coût de traitement trois fois plus important pour la collectivité.

Voici les dernières consignes de tri proposées aux usagers du territoire :

Des bacs de regroupement de couleur jaune pour la collecte sélective sont actuellement à l'essai dans quelques zones rurales pour les usagers souvent éloignés des points d'apport volontaire (commune de Menat et Servant). La collecte s'effectue une semaine sur deux en alternance avec les ordures ménagères résiduelles (poubelle noire). Nous travaillons pour qu'à terme la collecte sélective (bacs jaunes) se généralise sur l'ensemble du territoire du Sictom des Combrailles.



Tous les déchets des particuliers et notamment les déchets volumineux ou nécessitant un traitement spécial ne peuvent se retrouver dans les bacs de collecte. **Trois déchetteries** permettent aux usagers d'acheminer les encombrants, les végétaux, les métaux, les gravats, le bois, le mobilier, les pneus VL propres et déjantés, les batteries, les huiles alimentaires et minérales, les déchets toxiques et dangereux, les D3E (déchets d'équipements électriques et électroniques) qui seront collectés pour être recyclés. A noter que le Placoplatre est uniquement accepté à la déchetterie de Saint Eloy les Mines. Des Colonnes « Le Relais » permettent de recueillir les textiles qui doivent être propres et rassemblés dans un sac fermé. Des caissons à destination de la Ressourcerie sont à votre disposition ; vous pouvez déposer tous les objets qui pourraient être réutilisés.

	St Gervais d'Auvergne 04.73.85.89.49	Pionsat 04.73.52.61.39
Lundi	9h-12h et 14h-18h	14h-18h
Mardi	14h-18h	14h-18h
Mercredi	14h-18h	14h-18h
Jeudi	14h-18h	14h-18h
Vendredi	14h-18h	9h-12h
Samedi	9h-12h et 14h-17h	9h-12h et 14h-17h
Dimanches et fériés	Fermé	Fermé



LA REMISE RESSOURCERIE EN COMBRAILLES :

un bel exemple d'économie circulaire !

Elle se situe à Saint Maurice près Pionsat et gère la récupération, la valorisation et la revente des biens récupérés sur notre territoire afin qu'ils soient réemployés.

AMIANTE

Plusieurs fois par an, Le SICTOM des Combrailles propose des campagnes de récupération d'amiante à la Déchetterie de Saint Eloy les Mines. Ce service concerne **uniquement l'amiante lié des particuliers en faible quantité** (plaques de fibrociment, tôle ondulée, ardoise, plaque décorative, tuyau de canalisation, bac horticole type jardinière). La quantité de dépôt est de **200 kg max /an / foyer** (soit l'équivalent d'une dizaine de plaques de fibro-ciment).

En cas de quantité importante, il existe plusieurs sites dans le Puy-de-Dôme qui acceptent l'amiante lié. Il convient de les contacter pour connaître leurs conditions de dépôts. Renseignements en Mairie ou au Sictom des Combrailles.

Pour rappel et concernant les dégâts du mois de juin sur les toitures ou les bâtiments agricoles : Les usagers doivent prioritairement s'en remettre à leur assureur pour la prise en charge des dégâts occasionnés dans les règles de l'art.



A Gouttières nous luttons activement et en permanence contre les dépôts sauvages d'ordures.

En effet, fréquemment nous constatons l'abandon de déchets en pleine nature mais également le dépôt de déchets souvent issus de travaux (gravats, carrelage, amiante, placo et aussi des pneus ...) dans les bacs de collecte qui pourraient être acheminés en Déchetterie afin de pouvoir être recyclés. Ces déchets peuvent présenter des risques sur la santé des agents de collecte qui

ont comme consignes de ne pas les ramasser et de les laisser sur place. Nous retrouvons aussi fréquemment des déchets en pied de colonne dans les points d'apport volontaire. Suite à l'arrêté municipal du 9.10.2015 il est strictement interdit de déposer des déchets en dehors des endroits adaptés et prévus à cet effet. A chaque fois nous essayons d'identifier le responsable du dépôt sauvage afin de trouver dans un premier temps une solution à l'amiable. Si celui-ci est identifié, le Maire et les Adjoints ayant un pouvoir de police sur la commune rappellent les contrevenants à l'ordre et leur demandent de venir récupérer leurs déchets. Si le dépôt constaté n'est pas enlevé rapidement, une plainte est déposée à la Gendarmerie. A chaque fois des photos sont prises et partagées sur les réseaux sociaux afin de retrouver le responsable.



MAIS SOUVENT LA RÉALITÉ C'EST ÇA !

Des déchets recyclables dispersés **sans sac poubelle** sont retrouvés dans les bacs de collecte et souvent situés à proximité des points d'apport volontaire.



DÉPÔT SAUVAGE DANS LES GRANDS BOIS PRÈS DU FONT MANAUD (CONTREVENANT RETROUVÉ : A RAMASSÉ SES DÉCHETS APRÈS VISITE À SON DOMICILE)



BOIS DE LA SAUVOLLE



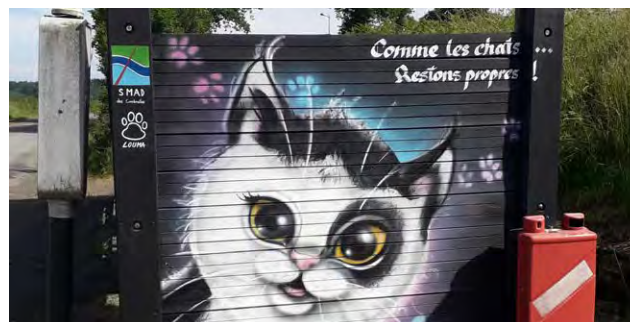
BAC DE COLLECTE À LA MOULIÈRE (CONTREVENANT RETROUVÉ : LES PNEUS ONT ÉTÉ RAMENÉS CHEZ CELUI CI PAR UN HABITANT)



CARRELAGE DANS UN BAC DE COLLECTE



DÉCHETS ÉLECTRIQUES RETROUVÉS PRÈS DU CIMETIÈRE



SI TU TRIES T'AS TOUT COMPRIS !



« LES SINISTRÉS DE LA GRÊLE 2022 »

Je m'appelle Sylvie LORIDAN ROUGERIE, j'habite à Gouttières depuis 1996, je suis propriétaire de l'ancienne cure, au Lieu-dit Le Cheix.

Le 04 juin 2022, un violent orage de grêle s'est abattu sur nos Combrailles, endommageant au moins 90 % des bâtiments, des véhicules, des cultures, blessant des personnes, mais aussi des animaux.

Nous avons protégé nos biens au mieux avec l'aide des pompiers, couvreurs, amis, voisins...

Depuis ce jour, beaucoup de sinistrés sont toujours dans le besoin, certains n'ont pas su faire leurs démarches, d'autres attendent l'expert, l'assurance, les devis, pas de bâche sur certains toits... Mais personne ne s'en préoccupe.

Le jour où mon mari et moi avons reçu des nouvelles de notre assurance, quelle douche froide !

Une vétusté est appliquée sur nos biens, voiture, toiture. Nous avons 45% de cette vétusté. Après cette nouvelle, la colère est arrivée. Toutes ces années de cotisation pour nous écrire que nous devons compléter les indemnités de l'assurance, soit plus de 20 000€. Comment faire ?

J'ai décidé de réagir, car nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Une pétition qui serait envoyée aux ministre de l'intérieur et premier Ministre, les alerter, leur demander de l'aide, humaine, financière, psychologique. J'ai créé cette pétition en ligne : <https://chng.it/VHz28qVM>, qui peut être



signée par tous, distribuée dans les mairies, dans les boîtes aux lettres de plusieurs communes sinistrées. Elle est toujours disponible. Cette pétition, dès qu'elle aura atteint un bon nombre de signatures, sera envoyée à ses destinataires.

J'ai créé un groupe « les Sinistrés de la grêle 2022 » sur Facebook (<https://www.facebook.com/groups/434929795443722>) (Actuellement, il y a 143 membres) dans lequel, nous échangeons sur les problèmes rencontrés par les sinistrés, donnons des renseignements.

La bataille ne s'arrête pas là, j'ai envoyé des courriers à nos élus, (maires, député, sénateur, conseiller départemental, préfet...) pour que ça bouge, trop de personnes se sentent délaissées, dépourvues d'informations, ou se retrouvent sans moyen financier pour rebâtir ou rénover les biens endommagés. Certains élus ont été réceptifs, ont signé la pétition, ont organisé des réunions entre eux...ça commence à bouger.

Mais je ne peux pas tout gérer, alors avec 4 autres sinistrés, dont mon mari, nous avons eu l'idée de créer une association « Les Sinistrés de la grêle 2022 » (fin décembre 2022). Elle a pour but d'accompagner les sinistrés de l'épisode de grêle du 04 juin 2022, par les moyens qu'elle parviendra à obtenir et à mettre en œuvre pour leurs intérêts, de redistribuer toutes aides pratique, morale ou financière pouvant lui être attribuée au bénéfice des adhérents.



Elle est composée d'un bureau :

- Présidente : Sylvie LORIDAN ROUGERIE (Gouttières)
- Vice-Président : David GAYTON (Teilhets)
- Secrétaire : Catherine LAUSSEDAT (St Julien La Geneste)
- Trésorier : Antonio PINTO (Gouttières)
- Trésorier adjoint : Stéphane ROUGERIE (Gouttières)



Nous vous accueillons dans l'ancien réfectoire de l'école de Gouttières mis à disposition gracieusement par la commune, le mercredi à partir de 17h30. Si vous souhaitez venir nous rejoindre et adhérer, une cotisation annuelle de 8,00€ vous sera demandée. Nous pourrions vous aider dans vos démarches, trouver un couvreur (devis, travaux), une entreprise de désamiantage...

Depuis plusieurs mois, j'ai pris contact avec Monsieur Jérôme GAUMET, Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Conseiller départemental de Saint-Eloy-les-Mines, Maire de Pionsat. C'est avec ce dernier que j'ai eu un rendez-vous (15 novembre 2022), afin de parler des problèmes que beaucoup de sinistrés rencontrent.

Lors d'un dernier échange par mail, M. GAUMET m'a informé ce qui suit :

• **M. le Sous-préfet de Riom**, m'a confirmé la tenue d'une réunion en fin d'année 2022 avec les parlementaires du secteur et les maires des communes concernées par la grêle. La consigne qui a alors été passée, est que **les maires concernés doivent lui faire remonter un recensement** des personnes en difficulté sur leur commune.

• Au cours de la réunion que nous avons organisée en décembre avec Jocelyne Lelong, Sylvain Durin et les maires du canton de Saint-Eloy-les-Mines, nous avons longuement évoqué les difficultés rencontrées par les habitants et les collectivités. Suite à cela, la Communauté de communes a étudié ce qu'elle pouvait apporter comme soutien et, en réponse, prévoit d'organiser **des permanences d'avocat** au cours des prochains mois afin d'apporter un conseil juridique de proximité. C'est une très bonne idée. Les modalités seront précisées dans les prochains jours.

• Pour ce qui est des aspects sociaux, **le département du Puy-de-Dôme peut aider**. Je vous rappelle que les personnes en détresse morale peuvent contacter **la Maison des Solidarités à Saint-Eloy-les-Mines**, soit directement, soit en passant par leur maire. Tel. 04 73 85 31 20.

La Présidente : Sylvie LORIDAN ROUGERIE

Les Sinistrés de la grêle 2022

Le Cheix - 63390 Gouttières

Tel : 06.26.40.75.81

Mail : lessinistresdelagrele@gmail.com

Site : <https://www.helloasso.com/associations/les-sinistres-de-la-grêle-2022>

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/434929795443722>



France Services
Proche de vous au quotidien

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires !

Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de Saint Gervais d'Auvergne, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf et la MSA.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces

FRANCE SERVICES

neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

Si vous rencontrez des citoyens ayant besoin de nos services, n'hésitez pas à leur donner nos coordonnées. (SERVICES GRATUITS)

1 Rue du Général Desaix
63390 Saint Gervais d'Auvergne

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS:

04.73.85.30.92

maisondesse rvices63@gmail.com

Lundi - Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Mardi de 13h30 à 17h

Mercredi - Vendredi de 9h à 12h30



Pas d'amélioration en vue : les arnaques ne reculent pas ! Ainsi, en 2022, 15 % des Français en ont été victimes, ce qui représente 4,3 millions de ménages et un montant de 3,4 milliards d'Euros !

PROCÉDURE MAJORITAIREMENT UTILISÉE : LE « PHISHING » OU « HAMEÇONNAGE »



Vous recevez un **mail**, un **sms** ou un **appel téléphonique** prétendant provenir de votre **banque**, de la **Caisse de Sécurité sociale**, des **Impôts**, de la **Poste** (Colissimo) ou de tout autre organisme ou société. Sous des prétextes variés (voir paragraphe ci-dessous), le but est de **recupérer vos coordonnées bancaires** afin d'effectuer des **prélèvements frauduleux**.

ATTENTION : lors des 1^{ères} tentatives de phishing par mail, la fraude pouvait être détectée par l'abondance des fautes d'orthographe, des formulations maladroitesses... ce n'est plus le cas actuellement, et les mails reçus sont **très semblables à ceux envoyés par les organismes ou sociétés concernés**.

LES APPROCHES POSSIBLES (liste non exhaustive)

- contact prétendant provenir de **votre banque**, parfois vous « informant » qu'une opération bancaire frauduleuse a eu lieu. Vous rappelez le numéro donné et vous vous trouvez en contact avec un « conseiller » qui vous demande vos coordonnées bancaires, mot de passe... et c'est là que l'opération frauduleuse a vraiment lieu !
- arnaque à la **Carte vitale** : un mail ou un SMS prétendent qu'une **nouvelle Carte vitale** est disponible pour vous, mais qu'elle nécessite le paiement de faibles frais (0,70€). Vous fournissez vos coordonnées bancaires, et votre compte bancaire est frauduleusement prélevé (d'une somme nettement plus élevée, bien sûr!).
- arnaque à la **vignette CRIT'air** : demande de récupération d'une vignette CRIT'air (indispensable pour être autorisé à utiliser son véhicule personnel dans les grandes villes) dans les 48 heures, sous peine d'une contravention. **Conseil : ne pas cliquer sur le lien**. Si vous avez besoin d'une vignette CRIT'air, le seul site est : www.certificat-air.gouv.fr
- arnaque à « **l'ami en détresse** » : l'un de vos amis a son ordinateur ou son compte Facebook piraté. Il ne se rend compte de rien, mais vous recevez de lui un mail ou un message sur Messenger signalant qu'il est dans une **grande détresse**, et qu'il a **besoin d'argent**. Il dit qu'il ne faut surtout pas le rappeler (son téléphone aurait des « problèmes »), ni en parler à ses proches.

Conseil : ne surtout **rien envoyer**, et prévenir votre ami(e) qu'il ou elle a été piraté(e). Habituellement, la somme demandée est sous forme de « **coupons de paiement** » qui peuvent être achetés chez un buraliste, et dont on vous demandera d'**envoyer les numéros**. **Éviter d'effectuer tout paiement avec ce type de coupons !**

- arnaque s'adressant aux **abonnés à Netflix** : un message vous informant que vos **coordonnées bancaires** ne sont **pas à jour**. **Ne pas en tenir compte**.
- **Propositions illicites de formation** financées par votre **compte CPF** (Compte Personnel de Formation). Cette arnaque se fait le plus souvent **par téléphone**. **Conseil :** pour tout appel, sur ce thème, **raccrochez immédiatement !** Vous pouvez vous retrouver avec des formations déficientes, ou, pire, face à un pur **vol d'argent**.
- Message prétendant provenir des **Impôts**, et vous informant que soit vous êtes redevable d'une somme supplémentaire, soit qu'un trop perçu doit vous être versé. Cette situation peut réellement advenir, mais le Trésor public ne vous demandera pas vos coordonnées bancaires !
- Message supposé provenir de **La Poste**, de **Colissimo**, ou d'un **site vendeur** (exemple : Amazon) prétendant qu'il y aurait un problème avec un **colis à livrer** et des **frais à régler**. Vous êtes supposé(e) **cliquer sur un lien** ou appeler un numéro (**Conseil : ne jamais le faire**).
- **Fausse convocation judiciaire** pour des faits de **pédopornographie**, ou **chantage** (message apparaissant sur votre ordinateur : par exemple, ce message prétend que vous regardez des vidéos sur des sites pornographiques ; si vous ne versez pas une certaine somme, vos proches seront prévenus). **Conseil :** bien sûr **ne tenir aucun compte** du message de **chantage**. Pour une fausse convocation, éventuellement appeler le **tribunal**, la **gendarmerie** ou le **Commissariat** (évidemment pas avec les coordonnées fournies sur la « convocation »)
- sur **Messenger**, apparition d'un **message** (semblant provenir d'un(e) ami(e)) « **ça te ressemble** », suivi d'un lien. **Ne pas cliquer sur le lien** et **prévenir l'ami(e)** qu'il (elle) a été **piraté**.

... bien d'autres possibilités existent, les escrocs n'étant jamais à cours d'imagination !

CONSEILS (récapitulation et nouveaux conseils)

- **ne donnez sous aucun prétexte vos codes bancaires** par Internet, SMS ou téléphone.
- si vous avez un **doute** (phishing ou non?) **contactez** l'organisme ou l'entreprise concerné en passant par Google et en **rentrant vous même l'adresse**

(vous pouvez aussi récupérer les coordonnées sur d'anciennes factures, avis d'impôt...). **Ne cliquez pas sur un lien fourni !**

- Si vous recevez un **SMS de validation** pour un achat, **ne le confiez à personne !**

- si vous constatez une **interruption brutale de réseau** sur votre **téléphone mobile**, vous êtes peut-être en train de subir une attaque par **SIM swapping** (un cyberattaquant se fait passer pour vous auprès de votre opérateur pour récupérer une nouvelle carte SIM. Il a ainsi accès à tous vos contacts, vos appels et vos SMS). **Changez** à l'instant même vos identifiant et mot de passe bancaires (en vous rendant sur vos comptes en ligne), Puis modifiez tous vos **autres mots de passe**.

- si vous avez **déjà donné vos identifiants bancaires** lorsque vous vous apercevez de l'arnaque, **appelez** en urgence votre **banque pour faire opposition !** (en appelant le numéro fourni par votre Banque. Si ce numéro ne répond pas, vous pouvez appeler le numéro interbancaire d'opposition, le **0892 705 705**. ATTENTION : ce numéro est payant)

- pour éviter à d'autres de subir les mêmes arnaques, vous pouvez les **signaler** en appelant le **33700** ou en allant sur www.33700.fr ou www.signal-spam.fr

PROTÉGEZ VOTRE ORDINATEUR :

- en installant un **antivirus** si ce n'est pas déjà fait (de nombreux antivirus proposent une **version gratuite** – exemple : Avast – qui fonctionne très bien. Le seul inconvénient, c'est qu'il vous sera régulièrement proposé d'acheter la version payante – ce que vous refuserez en un clic). Bien sûr, **mettre à jour** régulièrement cet **antivirus** !

- En **évitant** d'ouvrir un **lien** sur un mail douteux, une **pièce jointe infectée** ou en **ne cliquant pas sur les « pop up »** (écran publicitaire apparaissant sans aucune action de votre part sur votre écran, et vous alléchant, par exemple, avec la mention que vous avez gagné un cadeau).

- En n'installant que des **logiciels de marques connues** provenant de **sources fiables**

- En évitant de naviguer sur les **sites présentant des risques de contamination** : streaming, téléchargements illégaux, paris en ligne, sites pornographiques...

Une dernière remarque : les banques ont souvent tendance à se faire **« tirer l'oreille »** pour **rembourser** les sommes prélevées par escroquerie, . En fait, si le phishing était grossier, évident, vous aurez du mal à vous faire rembourser. Mais s'il vous était impossible, ou très difficile, de le détecter, la loi prévoit le **partage de responsabilité** entre les établissements bancaires et leurs clients en cas d'arnaque en ligne (article L. 133-23 du Code monétaire et financier), si le paiement comportait une **« authentification forte »**. Insistez !

Et si une **« authentification forte »** ne vous a **pas été demandée** pour le paiement frauduleux, la **Banque** doit automatiquement vous rembourser la **somme totale** (Article L.133-44).

Avec l'espoir que ces informations et conseils vous seront utiles !

Sources :

- *Article «Arnaques : impossible d'y échapper» - magazine Que choisir – décembre 2022*

- *Article «Fraude sur Internet : les quatre mensonges des banques» - magazine Que choisir Hors série « Argent » - janvier 2023*

Le magazine Que Choisir est publié par l'association de Défense des consommateurs UFC Que Choisir.

PÊCHE ETANG BIALOUX

Etang des Gîtes Communaux de Bialloux

Situé à 2 km du bourg de Gouttières en direction de Pionsat avant le village des Bouchauds.

- Ouverture de la pêche le samedi 18 mars 2023
- Fermeture le dimanche 24 septembre 2023

Les cartes sont en vente :

- à la mairie le mardi et le jeudi
- Tarif carte annuelle : **55 €**
- Tarif carte journalière : **6€**



Règlement

- 2 lignes maximum par pêcheur (1 ligne supplémentaire gratuite pour un enfant de moins de 13 ans accompagné)
- Amorçage autorisé et captures limitées à 2 carpes et 4 truites par journée.
- Pêche interdite dans le petit bassin (respect des berges et des plantations)
- Interdiction de circuler dans le périmètre des gîtes
- accès des étangs par l'entrée spécifique côté CD 227 ou chemin des Bouchauds.





LA TAXE G.E.M.A.P.I

Une nouvelle **taxe**
est apparue sur votre
avis d'impôt foncier.
D'où vient-elle ?
À quoi sert-elle ?



1



LA COMPÉTENCE GEMAPI

La Gemapi est un acronyme pour « **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations** ». Elle fait partie des compétences intercommunales depuis 2018 et permet donc de mutualiser l'entretien des milieux aquatiques sur nos 34 communes.

UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

L'eau **est vitale** pour tout un chacun, et comme nous l'a démontré cet été caniculaire, elle commence à manquer. La protection des cours d'eau et des milieux humides est donc **un investissement pour l'avenir**.



2

3



POURQUOI UNE TAXE ?

La communauté de communes a évalué le coût des travaux d'entretien et de la surveillance des **155 km de cours d'eau** du territoire à **400 000€ par an**. Une telle dépense étant inenvisageable pour la collectivité, le conseil a dû instaurer un nouvel impôt.

QUI PAYE ?

La moitié des 400 000 € est couverte par la participation de financeurs extérieurs. Les 200 000 € restants proviennent donc de la taxe. Celle-ci porte essentiellement sur **les propriétaires de foncier non bâti**.



4

5



À QUOI VA-T-ELLE SERVIR ?

Les sommes récoltées par la taxe **serviront uniquement** à : restaurer le fonctionnement naturel des cours d'eau, aménager les berges, surveiller la qualité de l'eau, prévenir les sécheresses, payer les techniciens, financer de nouvelles études etc...



COVOIT'SANTÉ 63

recherche activement des
BÉNÉVOLES pour conduire
des **personnes isolées** à
leur rendez-vous médicaux



Covoit'santé 63 met en relation des **personnes isolées** et sans moyen de locomotion avec des **bénévoles** pour les emmener à leur rendez-vous médicaux.

Dispositif mis en place par la communauté de communes en 2019, il souffre aujourd'hui de son succès. Nous nous voyons en effet dans l'obligation de **refuser de nouveaux usagers** depuis plusieurs mois **par manque de bénévoles**.

Nous avons plus que jamais **besoin de vous !**

Devenez bénévole en appelant le 06 78 37 12 24.

CENTRE INTERCOMMUNAL ACTION SOCIALE

Le CIAS du « Pays de Saint-Eloy » est administré par un Conseil d'administration de 33 membres dont 16 sont des élus et 16 sont nommés.

Il gère les EHPAD « Maurice SAVY » à Saint-Gervais d'Auvergne et « Bord de Sioule » à Menat, Le Foyer Logement « Les Tilleuls » à Saint-Gervais d'Auvergne, le Service d'Aide à Domicile, le portage de repas et la téléassistance sur l'ensemble des 34 Communes du Territoire.

Les deux EHPAD, qui peuvent accueillir 67 résidents (respectivement 41 à Saint Gervais et 26 à Menat), doivent fusionner prochainement pour constituer une seule entité administrative sur 2 sites (Menat et Saint-Gervais.). La directrice Madame VERDIER a démissionné, un appel à candidature a été lancé pour son remplacement.

Le Service Aide à Domicile, 500 bénéficiaires environ, est en légère baisse d'activités en raison de plusieurs décès de bénéficiaires et de la difficulté de recrutement chez les aides à domicile.

Avec le souci d'améliorer l'attractivité des métiers, une revalorisation salariale a été décrétée au niveau national avec effet rétroactif au 1er avril 2022, mais la compensation du financement n'est pas intégrale, c'est donc une dépense supplémentaire qui pose problème dans un contexte déjà contraint, et ce même si la valorisation salariale aux agents est méritée. Avec la situation inflationniste que nous connaissons le CIAS va être dans l'obligation de gérer de manière plus serrée ses budgets. Quoi qu'il advienne le CIAS a le souci d'apporter son soutien aux personnes les plus fragiles du territoire.

Suivez l'actualité de votre commune sur le site internet de la Mairie : www.gouttieres63.fr, sur la page Facebook : **commune de Gouttières 63** et sur **ILLIWAP** l'appli à télécharger et à installer sur votre smartphone pour profiter des notifications vous informant de l'actualité de la commune (alertes météo, manifestations, coupures d'eau...)

**En Mairie nous nous tenons à la disposition de chacun afin de vous expliquer les différentes possibilités d'accéder à ces services d'information et en particulier Sébastien Richardot 2^{ème} adjoint qui gère ces outils de communication.*



Gouttières est aussi connu et reconnu pour la qualité de son site internet qui a vu le jour en 2014. Il met en avant les informations relatives à la commune et en particulier les services proposés, le tourisme et le patrimoine, la vie communale et ses différentes associations. Il est utile aux habitants de la commune et du territoire mais aussi pour le futur visiteur. La Photothèque est diverse et variée et les informations sont régulièrement mises à jour. En 2022, vous avez été **près de 6000** à vous connecter.



SUIVEZ NOUS SUR **f** :

Commune de Gouttières 63 : 1100 followers !

Guide du citoyen

Suivre l'actualité de ma commune

À DESTINATION DES CITOYENS

Mairie de Gouttières

Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ?

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)

02 RECHERCHER VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

OU Scannez le QR Code via le lecteur intégré

03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **SUIVRE** pour vous abonner à l'actualité de la commune

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !

- GRATUITE** : Téléchargement gratuit et sans engagement.
- SANS INSCRIPTION** : Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
- SANS PUBLICITÉ** : Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

ILLIWAP est une application gratuite proposée par la communauté de communes du Pays de Saint Eloy.

DON DU SANG

L'association pour le Don du Sang Bénévole Cœur de Combrailles remercie chaleureusement, au nom de tous les malades, tous les donneurs pour leur engagement en 2022

Malheureusement la générosité est en baisse, dans notre secteur comme au niveau national, et l'EFS a de plus en plus de mal à garantir les 10 000 dons journaliers nécessaires au soin des malades, un don permettant de soigner trois personnes (globules rouges, plaquettes, plasma).

Pour mémoire la loi française considère le sang comme un organe à part entière et seul un don généreux et désintéressé permet d'en assurer la disponibilité pour les malades

Toutes les personnes désirant s'engager seront chaleureusement accueillies à nos collectes (avec ou sans rendez-vous) qui auront lieu cette année à **St Gervais les lundis 30 janvier, 27 mars, 31 juillet, 4 décembre de 8h à 11h et les**

vendredis de 16 h à 19h les 2 juin pour Charensat et 6 octobre pour St Priest.

Le don est ouvert à toute personne âgée de 18 à 70 ans inclus, pesant plus de 50kg. Il est limité à 6 dons annuels pour les hommes et 4 pour les femmes sachant que 2 dons annuels seraient un très beau geste, suffisant pour assurer les besoins (un quart seulement des nouveaux donneurs se présentant une deuxième fois dans l'année)

Encore un grand merci pour vous en espérant vous accueillir nombreux en 2023.



Le président de l'ADSB JG Royet

CENTRE DE SANTÉ

Le Centre départemental de Santé
de Saint-Gervais-d'Auvergne
a ouvert ses portes le lundi 7 novembre

Prendre rendez-vous avec le **Dr MADIOT**
par téléphone au **04 28 00 63 63**
ou sur prendre-mon-rdv.com



CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT
PIONSAT

- Consultations pédiatriques gratuites (0 à 6 ans)
- Consultations gynécologiques et suivis de grossesses
- Actions de soutiens à la parentalité (Permanences de puéricultrices, haltes-jeux, actions culturelles...)
- Vaccinations

Sur rendez-vous

Renseignements : puy-de-dome.fr

pmi63@puy-de-dome.fr

PMI MAISON DES SOLIDARITÉS
04 73 85 31 20



À pionsat

(Salle Arobase)

4^e jeudi matin de chaque mois

Réservation au 04 73 85 31 20

NOUVEAU À PIONSAT !



Karine Michaud Vannier

Le café épicerie est ouvert du mardi au samedi inclus de 9h30 à 18h00. Possibilité de boire une boisson chaude ou froide, de manger une pâtisserie, une assiette de charcuterie ou de fromage. Jeux et livres à disposition des clients. Épicerie de produits locaux et créations artisanales.

